Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 4 (1989)

Heft: 4: Gazette

Rubrik: PNR 16 News

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Méthodes de conservation des biens culturels – un bref bilan

Le programme national de recherche no 16 est en train de s'achever. Il a connu une apothéose au moment du Congrès final tenu à Lausanne en avril 1989 et dont les Actes persistent sous forme d'un volume à la magnifique couverture et au contenu enrichissant.

A son départ, ce programme de recherche a pu paraître terriblement hétéroclite, allant du bois à la photographie et de la préhistoire à l'époque contemporaine. Mais grâce à l'efficacité de sa direction, il en est ressorti quelque chose de cohérent. Tel qu'il fut conçu, ce programme, voué à la conservation des biens culturels, a pu paraître le moins scientifique de tous les programmes nationaux de recherche. C'est vrai qu'une partie seulement des moyens engagés furent consacrés à la recherche pure. Mais ce fut surtout un programme qui a donné une impulsion dans de nombreux domaines de la conservation. Que l'on songe aux résultats tangibles obtenus, que ce soit pour le vitrail, le papier, les sons enregistrés ou la photographie, la pierre, le bois, et j'en passe...

Ce programme laisse derrière lui une trace importante, tels les multiples sillons derrière le passage de la charrue. Puisse-t-il s'y lever une moisson abondante.

Le souci de la formation fut aussi présent: c'est le seul programme, à ce jour, qui s'est occupé de la formation d'artisans – et pas seulement de chercheurs, attribuant des bourses pour des stages à l'étranger. La conservation a aussi besoin d'habileté manuelle. C'est enfin un des programmes qui s'est le plus préoccupé d'information. Il était primordial de faire passer les connaissances du laboratoire au praticien, mais aussi d'instruire le public, d'informer les autorités et toutes les personnes concernées. La création de NIKE, qui poursuit sa tâche après la fin du crédit de recherche en est une brillante illustration.

Le groupe d'experts avait décidé de centrer l'effort sur quatre axes: amélioration des méthodes de conservation, formation d'un personnel qualifié, coordination des infrastructures et information, tels qu'ils ont été définis par son président, M. Claude Lapaire, dans ses réflexions parues en tête du rapport du Congrès de Lausanne. On peut dire que ce projet ambitieux a été accompli. Il faut savoir gré aux experts comme à leur président d'avoir maintenu le bon cap.

Mais pour parvenir à mener à bien les recherches prévues, pour coordonner les efforts, il fallait une direction forte et efficace, attentive aux multiples problèmes qui ont pu surgir et apte à les aplanir. C'est grâce au savoir-faire de François Schweizer que les buts du PNR 16 ont pu être atteints. Il a été secondé dans sa lourde tâche, d'abord par Nott Caviezel, puis par Verena Villiger qui ont su agir comme il le fallait pour que l'entreprise réussisse – et elle a réussi. Que tous les trois soient sincèrement remercié de leur engagement sans faille et de leur efficacité. Le PNR 16 leur doit beaucoup, et aussi, par conséquent, la conservation des biens culturels de ce pays. Leur meilleure récompense est certainement de voir le nombre et l'ampleur des réalisations obtenues. Le Fonds National peut être satisfait de constater que l'argent de la Confédération n'a pas été dépensé en vain.

Prof. Emile C. Bonard, La Sarraz
Ancien membre du Conseil national
de la recherche du Fonds national
suisse

PNR 16 NEWS

Formation et perfectionnement de spécialistes en conservation

Un choix de rapports de stages (1984-1988)

Le programme national de recherche 16 'Methodes de conservation des biens culturels' du Fonds national suisse de la recherche scientifique a porté dès le début la plus grande attention, non seulement aux projets de recherche scientifique, mais aussi à la formation de spécialistes qualifiés de la conservation. De nouvelles méthodes pour l'analyse et la restauration des biens culturels ne peuvent en effet être appliquées avec succès que par un personnel qualifié.

Face à la situation en Suisse, où l'on ne disposait que d'une seule école professionnelle de formation des restaurateurs, et seulement dans les domaines de la peinture et de la sculpture, il paraissait urgent de soutenir les jeunes spécialistes dans leur formation et leur spécialisation en Suisse et à l'étranger. En particulier en ce qui concerne les restaurateurs ayant terminé leur formation dans des ateliers et ayant besoin d'un soutien dans les domaines théoriques de la conservation et de la restauration. Ce soutien devait toutefois aussi s'adresser aux jeunes chercheurs travaillant dans des instituts de recherche et des musées.

Dans le cadre d'un projet appelé 'formation', le Fonds national donna l'autorisation au PNR 16 d'allouer des subsides personnels à de jeunes restaurateurs et chercheurs, qui purent ainsi prendre part à des journées de travail, des congrès et des cours et qui purent également achever leurs stages en Suisse et à l'étranger.

PNR 16 NEWS

Depuis le début du programme, en 1984, plus de soixante bourses ont été attribuées; en même temps, la mise en application de plus de quarante séminaires et cours de spécialisation a été rendue possible. Le Fonds national suisse, qui se montra très ouvert, donna en 1988 une preuve supplémentaire de sa flexibilité: il rendit possible l'attribution de petites bourses au-delà du PNR 16, jusqu'en 1991.

Avant la création du PNR 16, il n'était presque pas possible pour de jeunes restaurateurs, d'obtenir de subside pour leur formation et leur spécialisation de la part des offices cantonaux d'allocation de bourses. La formation de restaurateur se fait en deux étapes: après une première formation (apprentissage ou études) suit une spécialisation dans un atelier ou une école de restauration. Il ne s'agit donc pas, comme on le croit souvent, d'un changement de profession.

Cette publication contient une sélection de rapports scientifiques que les boursiers ont dû rédiger à la fin de leur cours ou de leur stage. Ces rapports fournissent un aperçu de la multiplicité et de la complexité des professions qui s'occupent de la conservation des biens culturels. Ils montrent également combien de telles possibilités de spécialisation sont essentielles pour élever le niveau professionnel des conservateurs et des restaurateurs (voir page 30 des publications).

Nous espérons que les efforts du PNR 16 pourront être poursuivis, après sa clôture, par des fondations de droit privé, ainsi que par les cantons et la confédération.

François Schweizer
Directeur du PNR 16

Octroi de subsides pour la formation et la formation continue (1989 – 91)

Comme nous vous l'avons annoncé dans la Gazette NIKE 1989/2 (juin 1989), page 17, la division IV 'Programmes nationaux de recherche' du Conseil de recherche du Fonds national suisse a décidé de prolonger le projet du PNR 16 'Formation est formation continue' jusqu'à la fin 1991, c'est dire pour une période de trois ans. La commission chargée de l'examen des demandes et de leur acceptation est composée d'un président, Claude Lapaire, directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, et de membres, Cäsar Menz, chef de section à l'Office fédéral de la culture, Berne, Bruno Mühlethaler, directeur de la section 'Recherche et Technologie' de l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art, Zurich, et François Schweizer, conservateur, Laboratoire du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. La direction administrative a été confiée au NIKE et sera assurée par Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE.

C'est le 1er juillet dernier que la nouvelle commission s'est mise au travail. Elle a déjà pu étudier et traiter un grand nombre de requêtes. Pour 1990, la commission a prévu quelques nouveautés:

- Désormais, le centre de formation européen pour les artisans spécialisés dans la protection des monuments historiques à San Servolo près de Venise disposera en tout de trois bourses accordées de concert par l'Office fédéral de la culture et par le PNR 16. Pour obtenir une de ces bourses, le requérant doit être en possession d'une lettre de recommandation du conservateur des monuments historiques cantonal et municipal et doit, si possible, pouvoir compter sur une participation financière de son canton de domicile. La date limite pour la présentation des requêtes est le 28 février 1990.

- Pour les demandes concernant des montants élevés, la commission attend de la part des requérants qu'ils s'adressent également aux services cantonaux et communaux ainsi qu'aux associations concernées par le projet afin d'obtenir des contributions financières nécessaires à leur formation continue.

- La commission a besoin d'un délai de 60 jours pour étudier les dossiers, ce qui signifie qu'elle doit être en possession des dossiers 60 jours avant la date à laquelle le requérant prévoit le début de sa formation continue.

- La commission a finalement décidé de changer le nom du projet à partir du 1er janvier 1990, date à laquelle le projet s'appelera 'Formation continue du PNR 16'.

Pour de plus amples informations et pour l'obtention de formulaires de demande, s'adresser à Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE.

Pour la commission de formation et de formation continue du PNR 16

Gian-Willi Vonesch
Directeur du Centre NIKE